



ZONAGE ET RÉSERVATION

septembre 2007

Echelle
3.2
1/2500

Plan local d'urbanisme de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Espeyssas, approuvé le 25 septembre 2007.
Plan local d'urbanisme de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Espeyssas, approuvé le 25 septembre 2007.
Plan local d'urbanisme de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Espeyssas, approuvé le 25 septembre 2007.

3.2

1- PRÉSCRIPTIONS ÉDICTÉES PAR LE P.L.U.

- ZONE
- SECTEUR
- ESPACE BOISÉ À CONSERVER
- EMPLACEMENT RÉSERVÉ POUR VOIE PUBLIQUE À ELARGIR OU À CRÉER
- POINT DE DÉPART INDICATIF DE VOIE DE DESSERTE À CRÉER
- CARRIÈRES SOUTERRAINES ABANDONNÉES
- SITES ARCHÉOLOGIQUEMENT SENSIBLES
- 2- PRÉSCRIPTIONS REPORTÉES SUR LE P.L.U.**
- ZONE DE NUISANCE (BRUIT)
- FUSEAU TGV 1000 m

SATURNISME : - Pour articles préfixés de 02 (articles 2000) (ensemble du département de la Gironde) à été classé en zone d'exposition au plomb conformément à l'article L133-9 du Code de la Santé Publique.

3- CODE DES COULEURS DE ZONE

- ZONE UA
- ZONE UB
- ZONE UC
- ZONE Uca
- ZONE 1AUa
- ZONE 1AUb
- ZONE 1AUC
- ZONE A
- ZONE N et ZONE Nn
- ZONE Na